

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°099

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/**

OBJET : Accord-cadre relatif aux relevés, à la numérisation et aux prestations topographiques pour les années 2019 à 2021. Approbation du projet d'accord-cadre

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu les articles L2123-1, L2125-1-1°, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique ;

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal approuvé par le Conseil Municipal du 29 juin 2017 ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que, compte tenu de l'importance des opérations de constructions, d'aménagement et/ou de gros entretien engagées par la municipalité, le niveau des prestations de relevés topographique et de numérisation prévu pour les années 2019 à 2021 augmente ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure un accord-cadre avec un opérateur économique spécialisé.

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à la numérisation et aux relevés topographiques, passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2019, renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives de un an, deux fois au maximum.

DIT que l'accord-cadre sera alloté et comportera les seuils annuels suivants :

Lots	Seuils minimum	Seuils maximum
Lot n°1 : Relevés et numérisation	2 000 € HT	45 000 € HT
Lot n°2 : Prestations topographiques	2 000 € HT	23 000 € HT

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifié exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

